

Au conseil communal

En projet : 275 kilomètres de pistes cyclables à Liège pour un coût de 325 millions

Lundi soir, le conseil communal de Liège a commencé une bonne heure plus tard que de coutume pour permettre aux conseillers qui le désiraient de participer à la manifestation antifasciste et antiraciste à Bruxelles.

Des vélos et des autos

Le point le plus important de cette courte séance fut la communication de l'échevin des Travaux, M. Goldine, concernant l'établissement de pistes cyclables à Liège.

Depuis longtemps, les comités de cyclistes, les écologistes aussi réclamaient, à Liège, des mesures favorables à ce moyen de locomotion bon marché et non-polluant.

Lundi, M. Goldine a présenté un plan de travail, précis et achevé. Liège compte 550 kilomètres de voiries (plus de 80 kilomètres appartenant aux Ponts et Chaussées, auxquels la ville ne peut pas toucher). Sur ces 550 kilomètres, 275 pourront être dotés de pistes cyclables. Les unes seront en site propre, et dans certains endroits où cette solution est impossible, les autres seront reliées par des couloirs tracés au sol.

En tout, le projet s'élève à 325.600.000 francs. Les pistes en site propre reviennent à 5.600.000 francs le kilo-

mètre, les pistes marquées au sol, elles, coûtent 160.000 francs le kilomètre.

Le projet est programmé sur dix ans, ce qui suppose un investissement de 32 millions chaque année. L'importance de cette somme exige une programmation des travaux dans un esprit d'utilisation immédiate des réalisations.

Sécurité et concertation

Toutefois, selon l'échevin, le projet présente encore des problèmes. D'abord, se pose le problème de la sécurité : à certains carrefours, par exemple, les ingénieurs de la voirie n'ont pu trouver de solution d'absolue sécurité. Ensuite se pose le problème du parage; dans certaines zones, la création des pistes cyclables, celle de parcs à vélos entraîneront la suppression, ou tout au moins la diminution, des zones de parage. Cette situation risque de provoquer le mécontentement de certains riverains.

M. Goldine prévoit donc des concertations avec des associations cyclistes et avec les riverains. Il faudra quatre ou cinq mois pour élaborer la concertation, faire les premières consultations; le projet passera en février 1981 devant les commissions réunies.

M. Hanquet (PSC) insiste sur la nécessité de la sécurité et propose que soient aussi consultées les associations de parents. M. Bertrand (R.W.) signale l'importance de se tourner vers les villes qui ont déjà effectué de telles réalisations.

Sur la sécurité, M. Goldine répond que le plan postule le respect des bandes cyclables par les automobilistes : «sans discipline de circulation, rien n'est possible», et dans certains endroits, les cyclistes devront mettre pied à terre.

Une nouvelle préfète à Waha

En début de séance, M. Hanquet (PSC) intervint pour dire que son groupe, sensible à la catastrophe qui s'est déroulée récemment en Algérie, demandait un projet de soutien de Liège à ce pays. Les groupes PS et RW s'y sont immédiatement associés.

Enfin, à huis clos, fut décidée la nomination de la préfète du Lycée de Waha. Cette affaire avait suscité un certain remous. En effet, les élèves et les parents soutenaient la candidature de la préfète faisant fonction depuis six semaines, ancien proviseur et fort appréciée. Malgré cela, le conseil a élu une autre candidate, avec une forte majorité de voix.

A.M.P.

LC 22.10.80